



VILLE D'HENRICHEMONT  
1 PLACE DE LA MAIRIE  
B.P. 14 - 18250 HENRICHEMONT  
☎ 02.48.26.70.04 - 📠 02.48.26.96.12  
[mairiehenrichemont@orange.fr](mailto:mairiehenrichemont@orange.fr)

## ARRETE DU 26 AOUT 2022 PORTANT REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION ET DU STATIONNEMENT Rue de Verdun

Le Maire d'Henrichemont,

- Vu les articles L2212-2 et L2213-1 du Code Général des Collectivités Territoriales
- Vu le code de la route ;
- Vu les travaux de réfection des trottoirs rue de Verdun, de la place Henri IV au carrefour des Goths à compter du 29 août 2022 ;
- Considérant qu'il y a lieu de réglementer la circulation et le stationnement dans un but de sécurité publique Rue de Verdun
- Vu l'intérêt général
- Vu l'arrêté n N2210766AT du Conseil Départemental en date du 26.08.2022

### ARRETE :

**Article 1<sup>er</sup>** : La circulation et le stationnement des véhicules seront interdits rue de Verdun, sauf riverains, à compter du 29 août 2022 et ce pendant 2 mois.

**Article 2<sup>ème</sup>** : Une déviation locale sera mise en place pour les véhicules légers (- de 3.5 tonnes) : de la place Henri IV, prendre rue Victor Hugo, intersection Les Goths, continuer Les Goths jusqu'à la rue de Verdun.

**Article 3<sup>ème</sup>** : La signalisation sera mise en place par l'entreprise.

**Article 4<sup>ème</sup>** : La Gendarmerie, le Responsable des Services Techniques sont chargés chacun en ce qui le concerne l'exécution du présent arrêté dont ils recevront ampliation.

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

018-211801097-20220826-2022\_08\_88a-AR

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/08/2022

Affichage : 26/08/2022

publié le 26/08/2022 sur le site internet de la collectivité

Le Maire,  
Gilles BUREAU

